

**COMPTE RENDU
REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt-cinq, le 12 mars 2026**

En exercice : 15 Le Conseil Municipal de la Commune de NIEUL-LES-SAINTES, dûment convoqué
Présents : 13 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Mikaël MOINET, Maire
Votants : 13 Date de Convocation du Conseil Municipal : 5 mars

Étaient présents : MM. MMES Brigitte BOURSIQUOT - Mikaël MOINET - Stéphanie ARMAND - Mathieu MAROCHAIN - David DA SILVA - Gaëlle BRUNET - Martine HERVEAU - Patrick CHALMETTE - Gérard AUXIRE - David BERTONNIERE - Maurice MEKIES - Christelle METAYE - Fabien CHABOISSEAU.

Étaient absents excusés : François PULLY –Ludivine CRESSON

Secrétaire de Séance : Stéphanie ARMAND

La séance est ouverte à 20H00.

Le maire ouvre la séance, en procédant à la lecture du compte-rendu du précédent conseil, aucune remarque n'est évoquée, il est approuvé.

2026 05 Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Le maire rappelle que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

C'est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le maire quitte la salle pour laisser à un élu, la soumission au vote du CFU à l'assemblée. Gérard AUXIRE prend le relai.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le CFU de l'exercice 2025, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	364 279,31€	634 459,88€
RECETTES	443 715,44€	873 995,52€
EXCEDENT/DEFICIT	+79 436,13€	+239 535,64€

Pour, à l'unanimité, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote.

Séance terminée à 20H15